

Conditions générales de vente

1-Généralités

Les présentes conditions générales de vente CGV s'applique sans restriction ni réserve, à l'ensemble des prestations de services (ci-après « les prestations ») proposées par « Aurélie MARSAIS» entreprise individuelle immatriculée sous le numéro de SIRET 98122274800015, et ce, à l'ensemble de ses clients, quel que soit le statut ou qualité. En conséquence, la passation d'une commande par un client pour la réalisation d'une prestation proposée sur le site Internet <https://www.mareflexologie33.fr> emporte l'adhésion de ces derniers et leur acceptation, sans réserve, aux présentes CGV sauf accord particulier préalable convenu entre les parties après l'acceptation expresse par tout moyen écrits de la commande par « Aurélie MARSAIS».

Aurélie MARSAIS se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CGV, étant précisé que les modifications seront applicables aux seules commandes passées après l'entrée en vigueur desdites modifications.

Tout autre document que les présentes CGV notamment les publicités, prospectus, dépliant... n'a qu'une valeur informative de l'activité proposée par Aurélie MARSAIS et est non contractuel.

2-Caractéristiques générales des prestations

La finalité de l'exercice de Aurélie MARSAIS est exclusivement le bien-être à la personne. Conformément à la législation en vigueur les séances de Réflexologie proposée par Aurélie MARSAIS en l'absence de diagnostic et de traitement thérapeutique, ne s'apparente en rien, ni dans les contenus dans les objectifs, aux pratiques de kinésithérapie, ainsi qu'à toutes pratiques médicales, thérapeutiques ou encore sportive. Il s'agit de techniques manuelles de bien-être, de prévention et d'accompagnement à la personne uniquement.

Les prestations proposées sont disponibles sur le site Internet <https://www.mareflexologie33.fr>. Aurélie MARSAIS se réserve la possibilité d'y apporter à tout moment, les améliorations et les modifications qu'elle jugera utiles sans être tenue cependant de les apporter aux prestations déjà effectuées, ou en cours de commande.

3-Conditions de réalisation des prestations

Aurélie MARSAIS intervient uniquement sur rendez-vous en cabinet ou à domicile (personnel, ehpad, entreprise...)

Les prestations sont proposées du lundi au samedi de 9h00 à 19h00.

La prise de rendez-vous se fera par téléphone au 06.04.12.44.01 ou par mail à: ma.reflexo33@gmail.com.

4-Contre-indications aux séances

Chaque client devra se conformer aux conseils et aux recommandations de «Aurélié MARS AIS» notamment au niveau des contre-indications aux pratiques de la réflexologie.

En effet, à la lecture des présentes CGV, le client est informé et accepte qu'il soit contre-indiqué de donner une séance avec des techniques de Réflexologie, sans avis médical préalable, à des personnes souffrantes, sans que cette liste soit exhaustive, de pathologies lourdes, (problème cardiaque, insuffisance rénale, cancer...), De troubles nerveux (épilepsie....) de diabète important.

Il existe des contre-indication absolues : phlébite (même récente), forte fièvre, sur un fibrome ou une tumeur, lors d'une chimiothérapie, à la suite d'une intervention chirurgicale majeure, diabète non stabilisé, AVC de -6 mois, femme enceinte de - 3mois.

Enfin il existe des restrictions relatives aux pratiques de bien-être et de Réflexologie dans les cas suivants (les zones concernées étant proscrites): blessures, inflammation aiguë, déchirure musculaire, cicatrice récente ou douloureuse, plaît, troubles circulatoires important, tendinite ou luxation, hernie discale, crise aiguë d'arthrose ou d'arthrite, hématome, infection cutanée couvrant (œdème, dermatose, eczéma infecté ou contagieuse).

En cas d'allergies, le client s'engage à en informer Aurélié MARS AIS au moment de la prise de rendez-vous.

En cas de grossesse, il est recommandé à la cliente de demander un avis préalable à son médecin, gynécologue ou sage-femme et d'en informer Aurélié MARS AIS lors de la prise de rendez-vous.

Pour s'assurer que son client est apte à recevoir une séance avec des techniques de Réflexologie, Aurélié MARS AIS lui fera signer un document rappelant les contre-indications susvisées lors du premier rendez-vous. Le client attestera également par sa signature qui n'a rien à déclarer sur son état de santé et qu'il ne sera pas compatible avec la réalisation d'une séance avec des techniques de Réflexologie sur sa Personnes sans avis médical et déclare informer au préalable Aurélié MARS AIS de tous changements sur son état de santé lors de ses prochains rendez-vous.

En conséquence, Aurélié MARS AIS se réserve le droit de refuser à tout moment, un client dans l'état de santé ne serait pas compatible avec la réalisation d'une séance avec des techniques de Réflexologie sans avis médical préalable.

5-Conditions financières

Les prix des prestations proposées sont indiqués en euros sur le site <https://www.mareflexologie33.fr> Aurélié MARS AIS n'est pas soumise à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) conformément à l'article deux cents 93 B du code général des impôts, les prix mentionnés sur le site Internet sont donc indiqués sans TVA. Dans l'hypothèse où Aurélié MARS AIS deviendrait soumise à la TVA, les tarifs affichés sur le site seront réajustés en conséquence est applicable à toute commande passée suivant la date de son assujettissement.

Aurélié MARS AIS se réserve également le droit de modifier ses tarifs à tout moment, étant précisé que les prestations seront facturées sur la base des tarifs en vigueur au moment de la réservation du rendez-vous.

5-1 Dans le cas d'une prestation sur un site extérieur.

Le paiement de la prestation se fera par chèque ou en espèces à la fin de celle-ci.

En cas d'annulation de rendez-vous, le client devra le faire par mail ou par téléphone au moins 48 heures avant ce dernier. Tout rendez-vous non annulé dans ce délai pourra faire l'objet d'une facture.

5-2 Les bons cadeaux

Le client a la possibilité d'acheter un bon cadeau pour un tiers bénéficiaires sur simple commande par téléphone ou par e-mail. Ce n'est uniquement qu'après réception et encaissement du paiement par chèque ou par espèces du client, que le bon cadeau lui sera envoyé par courrier postal sans aucun frais supplémentaire. Le tiers bénéficiaire pourra alors prendre rendez-vous avec Aurélie MARSAIS en indiquant le code mentionné sur le bon cadeau.

Le bon cadeau présente une date d'échéance. Il ne sera ni remplacé, ni remboursé en cas de perte, de vol ou de fin de validité. Dans le cadre d'un bon cadeau, le rendez-vous fixé pourra être annulé ou modifié sans frais supplémentaires, une seule fois si la personne prévient Aurélie MARSAIS uniquement par mail au moins 48 heures avant la date prévue initialement. Dans le cas contraire, aucun remboursement ne pourra avoir lieu et le bon cadeau n'aura plus de validité.

5-3 Les prestations nécessitant un devis personnalisé (évènementiels, prestations pour groupe, salons...)

Le devis est valable un mois à partir de la date d'émission de celui-ci.

Le devis et les CGV signés par le client valent pour accord et bon de commande. Le devis et les CGV signés doivent être accompagnés d'un versement de 30 % du montant total indiqué sur le devis. Le versement de cet acompte se fera par chèque . Sauf délai de paiement supplémentaire convenu par accord entre les deux parties et figurant sur la facture, le solde du paiement s'effectue au comptant dans un délai maximale de 15 jours suivant la date d'émission de la facture, par chèque ou espèces. En cas de retard de paiement, une pénalité sera fixée de 15 % du montant de la facture, par mois de retard entamé, est exigible sans qu'un rappel ne soit nécessaire, dès le jour suivant de la date limite du règlement.

Toute demande de report ou d'annulation par le client devra parvenir à Aurélie MARSAIS au moins 15 jours ouvrables avant la date fixée. À défaut, Aurélie MARSAIS, sera en droit de facturer, à titre d'indemnité, 50 % du montant total de la facture, avant déduction de l'acompte perçu

Si l'annulation intervient dans les sept jours ouvrables avant la date fixée, Aurélie MARSAIS sera en droit de facturer à titre d'indemnité, 75 % du montant total de la facture, avant déduction de l'acompte perçu.

En cas d'annulation sur place ou la veille, l'indemnité sera de 100 % du montant de la prestation prévue.

En cas d'annulation à l'initiative de Aurélie MARSAIS si aucune date de remplacement n'est convenue, celle-ci remboursera au client l'acompte perçu dans un délai maximum de huit jours.

6- Incapacité de travail

En cas d'incapacité physique temporaire, par suite de maladie ou d'accident de Aurélie MARSAIS, la praticienne se réserve le droit de replanifier de nouvelles dates d'interventions en concertation avec le client sans qu'il ne puisse être exigé par ce dernier de versement d'indemnité. En cas d'incapacité physique permanente de celle-ci, tout type de contrat ou d'engagement avec les clients de Aurélie MARSAIS seront résiliés de plein droit sans qu'il ne puisse être réclamé à Aurélie MARSAIS une indemnité compensatrice.

Les acomptes perçus seront restitués au client dans un délai maximal de huit jours suivant la résiliation du contrat.

7- Propriété intellectuelle

Aurélie MARSAIS est titulaire des droits de propriété intellectuelle sur tous les éléments présents visibles sur le site internet <https://www.mareflexologie33.fr>

Notamment les textes, les images, photos, graphismes.

Toute reproduction, représentation, modification, adaptation ou exploitation de tout ou en partie du site internet <https://www.mareflexologie33.fr> est interdite sur quelque support que ce soit de quelque manière sauf accord écrit de Aurélie MARSAIS.

8- Protection des données

En vertu de la loi 2018-493 du 25 mai 2018 relative à la protection des données personnelles RGPD, en naviguant sur ce site, ou par toute autre procédé de communication, vous acceptez expressément que le cabinet collecte, traite, stock et utilise les informations personnelles que vous donnez. Vous pouvez exercer vos droits de modification et de suppression de vos données en vous adressant au cabinet par écrit. Consulter les mentions légales.

9- Responsabilité civile professionnelle

Aurélie MARSAIS a souscrit auprès d'une compagnie notoire une assurance en responsabilité civile professionnelle et risque d'exploitation.

Il est précisé que la responsabilité civile de Aurélie MARSAIS ne saurait être engagée en cas de dommages liés à la négligence d'un client, en particulier s'il n'a pas révélé à Aurélie MARSAIS l'existence de contre-indication de l'affectant, que ce soit lors de la signature du document d'information visant à l'alerter des contre-indications applicables, ou des rendez-vous ultérieurs en cas de modifications de son état de santé personnel

10- Médiation à la consommation

Conformément aux articles [L.616-1](#) et [R.616-1](#) du code de la consommation, notre société a mis en place un dispositif de médiation de la consommation.

L'entité de médiation retenue est : SAS CNPM – MÉDIATION – CONSOMMATION.

En cas de litige, le consommateur pourra déposer sa réclamation par mail : contact-admin@cnpn-médiation-consommation.eu ou par voie postale en écrivant à : CNPM – MÉDIATION – CONSOMMATION – 27, avenue de la Libération – 42400 SAINT-CHAMOND

N° adhérent CNPM: CNPM35193